

Paris, le 15 novembre 2023

Objet : Utilisation des Tickets Restaurant

À toutes et à tous,

La Fédération de la Fonction Publique Territoriale de la CFTC remercie Madame la Ministre Olivia GRÉGOIRE et le gouvernement pour l'annonce faite ces dernières heures concernant la prolongation d'une utilisation élargie des Tickets Restaurant pour un an au moins.

En effet, depuis octobre 2022, une dérogation permet aux bénéficiaires des tickets restaurant de subir les effets de l'inflation avec un peu moins de violence, en leur permettant de faire les courses.

La mesure devait prendre fin au 31 décembre prochain et l'impact sur les ménages aurait été fort en termes de consommation.

Malheureusement, aujourd'hui, ces chèques déjeuner ne sont plus vraiment utilisés pour un midi entre collègues mais plutôt pour un samedi lors des courses du mois... Les passages en caisse sont de plus en plus appréhendés. Payer une partie de ces sommes vertigineuses, pour quelques légumes et produits indispensables du quotidien, en tickets restaurant soulage les finances des plus modestes d'entre nous.

Alors que nous nous battons pour vivre de notre travail, il était inconcevable pour la FFPT-CFTC qu'un tel retour en arrière finisse cette année 2023.

Nous sollicitons nos gouvernants pour qu'une pérennisation soit même à l'ordre du jour !

Mathieu LASCAUD,
Président FFPT-CFTC



Véronique DHALLUIN,
Secrétaire Générale FFPT-CFTC

